

CARTE NATIONALE D'IDENTITE PERSONNE ADULTE

COMPLETER LE FORMULAIRE A L'ENCRE NOIRE ET EN MAJUSCULE

NE PAS SIGNER (signature le jour du dépôt)

NE PAS COLLER LES PHOTOS NI LES TIMBRES FISCAUX le cas échéant.

RENOUVELLEMENT fournir :

- La photocopie recto/verso de la carte à remplacer
- Un justificatif du domicile (si vous êtes domiciliés chez un tiers ou vos parents fournir un justificatif aux noms des parents ou du tiers (Factures : EDF, Téléphone ou Avis d'imposition sur le revenu) + Une attestation de domicile sur l'honneur
- 2 photos d'identité (il ne faut voir que le visage et ne pas sourire)
- Photocopie de la carte d'identité d'un des parents si adulte domicilié chez eux

PERTE OU VOL

- Déclaration de perte (formulaire disponible en Mairie) ou déclaration de vol à la Gendarmerie
- Timbre fiscal 25 €
- Un justificatif du domicile aux noms des parents (Factures : EDF, Téléphone ou Avis d'imposition sur le revenu)
- 2 photos
- Une pièce avec photo (Passeport, Permis de conduire) Si pas ce document fournir :
- acte de naissance datant de moins de 3 mois
- Photocopie de la carte d'identité d'un des parents si adulte domicilié chez eux

PS : Timbre fiscal à retirer soit à la Maison de la presse à St Etienne ou au Trésor Public).

PREMIERE DEMANDE fournir :

- Une copie de l'acte de naissance (Extrait avec filiation peut suffire (**à demander à la Mairie du lieu de naissance.**
- Un justificatif du domicile (Factures : EDF, Téléphone ou Avis d'imposition sur le revenu)
- 2 photos d'identité (il ne faut voir que le visage et ne pas sourire)
- Photocopie de la carte d'identité d'un des parents si adulte domicilié chez eux.

DELAJ D'OBTENTION DU TITRE APRES DEPÔT EN MAIRIE : 5 semaines.

DEPÔT DANS UNE MAIRIE EQUIPEE DE LA STATION D'EMPREINTES SPECIFIQUES (PRENDRE RENDEZ-VOUS) :

SAVENAY : 02 40 58 39 39 ; COUËRON : 02 40 38 51 22 ; ST HERBLAIN : 02 28 25 20 00

VALIDITE DU TITRE : 15 ans.

PASSEPORT ADULTES

FORMULAIRE A COMPLETER A L'ENCRE NOIRE ET EN MAJUSCULE

NE PAS SIGNER (signature devant la personne recevant le dossier)

NE PAS COLLER NI LES PHOTOS NI LES TIMBRES FISCAUX

RENOUVELLEMENT fournir :

- La photocopie du passeport à remplacer
- Un justificatif du domicile (Factures : EDF, Téléphone ou Avis d'imposition sur le revenu)
- Si majeur vivant chez les parents faire établir une attestation de domicile à ceux-ci.
- 2 photos d'identité (il ne faut voir que le visage et ne pas sourire)
- Un timbre fiscal de 86 € Photocopie de la carte d'identité du parent ayant l'autorité parentale pour les adultes habitants chez les parents.

PERTE OU VOL

- Déclaration de perte (formulaire disponible en Mairie) ou déclaration de vol à la Gendarmerie
- Un justificatif du domicile (Factures : EDF, Téléphone ou Avis d'imposition sur le revenu)
- Si majeur vivant chez les parents faire établir une attestation de domicile à ceux-ci.
- Timbre fiscal 86 €
- 2 photos
- Si possible la photocopie d'une pièce avec Etat-Civil et photo.
- Sinon acte de naissance datant de moins de 3 mois.
- Photocopie de la carte d'identité du parent ayant l'autorité parentale pour les adultes habitants chez les parents.

PREMIERE DEMANDE fournir :

- Une copie de l'acte de naissance (Extrait avec filiation peut suffire (**à demander à la Mairie du lieu de naissance.**
- Un justificatif du domicile (Factures : EDF, Téléphone ou Avis d'imposition sur le revenu)
- Si majeur vivant chez les parents faire établir une attestation de domicile à ceux-ci.
- 2 photos d'identité (il ne faut voir que le visage et ne pas sourire)
- Timbre fiscal de 86 €.
- Photocopie de la carte d'identité du parent ayant l'autorité parentale pour les adultes habitants chez les parents.

DEPÔT DANS UNE MAIRIE EQUIPEE DE LA STATION D'EMPREINTES SPECIFIQUES (PRENDRE RENDEZ-VOUS) :

SAVENAY : 02 40 58 39 39 ; COUËRON : 02 40 38 51 22 ; ST HERBLAIN : 02 28 25 20 00

DELAJ D'OBTENTION DU TITRE APRES DEPÔT : 3 semaines.

VALIDITE DU TITRE : 10 ans.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE PERSONNE MINEURE

COMPLETER LE FORMULAIRE A L'ENCRE NOIRE ET EN MAJUSCULE

NE PAS SIGNER (signature le jour du dépôt)

NE PAS COLLER LES PHOTOS NI LES TIMBRES FISCAUX le cas échéant.

RENOUVELLEMENT fournir :

- La photocopie recto/verso de la carte à remplacer
- Un justificatif du domicile aux noms des parents (Factures : EDF, Téléphone ou Avis d'imposition sur le revenu)
- 2 photos d'identité (il ne faut voir que le visage et ne pas sourire)
- Photocopie de la carte d'identité du parent ayant l'autorité parentale

PERTE OU VOL

- Déclaration de perte (formulaire disponible en Mairie) ou déclaration de vol à la Gendarmerie
- Timbre fiscal 25 € (à prendre dans un bureau de tabacs ou au Trésor Public)
- Un justificatif du domicile aux noms des parents (Factures : EDF, Téléphone ou Avis d'imposition sur le revenu)
- 2 photos
- acte de naissance datant de moins de 3 mois.
- Photocopie de la carte d'identité du parent ayant l'autorité parentale

PREMIERE DEMANDE fournir :

- Une copie de l'acte de naissance (Extrait avec filiation peut suffire (**à demander à la Mairie du lieu de naissance.**
- Un justificatif du domicile aux noms des parents (Factures : EDF, Téléphone ou Avis d'imposition sur le revenu)
- 2 photos d'identité (il ne faut voir que le visage et ne pas sourire)
- Photocopie de la carte d'identité du parent ayant l'autorité parentale

PAS D'OBLIGATION DE PRESENCE DU MINEUR ÂGÉ DE MOINS DE 12 ANS.

DELAI D'OBTENTION DU TITRE APRES DEPÔT EN MAIRIE : 5 semaines.

DEPÔT DANS UNE MAIRIE EQUIPEE DE LA STATION D'EMPREINTE SPECIFIQUES (PRENDRE RENDEZ-VOUS) :

- SAVENAY : 02 40 58 39 39 ; COUËRON : 02 40 38 51 22 ;
- ST HERBLAIN : 02 28 25 20 00

VALIDITE DU TITRE : 10 ans.

PASSEPORT MINEUR

FORMULAIRE A COMPLETER A L'ENCRE NOIRE ET EN MAJUSCULE

NE PAS SIGNER (signature devant la personne recevant le dossier)

NE PAS COLLER NI LES PHOTOS NI LES TIMBRES FISCAUX

RENOUVELLEMENT fournir :

- La photocopie du passeport à remplacer
- Un justificatif du domicile (Factures : EDF, Téléphone ou Avis d'imposition sur le revenu)
- 2 photos d'identité (il ne faut voir que le visage et ne pas sourire)
- Si le mineur à moins de 15 ans = 17 €
- Si le mineur à 15 ans et plus = 42 €
- Photocopie de la carte d'identité du parent ayant l'autorité parentale

PERTE OU VOL

- Déclaration de perte (formulaire disponible en Mairie) ou déclaration de vol à la Gendarmerie
- Un justificatif du domicile (Factures : EDF, Téléphone ou Avis d'imposition sur le revenu)
- Timbre fiscal soit 17 € si mineur de moins de 15 ans
- Timbre fiscal de 42 € si mineur de 15 ans et plus
- 2 photos
- Si possible la photocopie d'une pièce avec Etat-Civil et photo.
- Sinon acte de naissance datant de moins de 3 mois.
- Photocopie de la carte d'identité du parent ayant l'autorité parentale

PREMIERE DEMANDE fournir :

- Une copie de l'acte de naissance (Extrait avec filiation peut suffire (**à demander à la Mairie du lieu de naissance.**
- La photocopie de la carte d'identité si existante
- Un justificatif du domicile des parents (Factures : EDF, Téléphone ou Avis d'imposition sur le revenu)
- 2 photos d'identité (il ne faut voir que le visage et ne pas sourire)
- Timbre fiscal de € 17 € si mineur de moins de 15 ans
- Timbre fiscal de 42 € si mineur de 15 ans et plus
- Photocopie de la carte d'identité du parent ayant l'autorité parentale

Timbres fiscaux à retirer soit à la maison de la Presse à St Etienne ou au Trésor Public).

DEPÔT DANS UNE MAIRIE EQUIPEE DE LA STATION D'EMPREINTES SPECIFIQUES (PRENDRE RENDEZ-VOUS) :

DELAI D'OBTENTION DU TITRE APRES DEPÔT : 3 semaines.

SAVENAY : 02 40 58 39 39 ; COUËRON : 02 40 38 51 22 ; ST HERBLAIN : 02 28 25 20 00

VALIDITE DU TITRE : 5 ans.